Réassurance

Les clauses de réassurance

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992287 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Réassurance

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les différents types de clauses des contrats de réassurance

Maîtriser les termes techniques et la finalité des clauses contractuelles

Proposer des alternatives qui correspondent à ses besoins

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Avoir suivi " Maîtriser les bases de la réassurance " (code 92286)

Public concerné

Gestionnaires de traités réassurance

Comptables techniques

Souscripteurs réassurance dommages chargés d'études techniques

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Analyser les clauses d'un contrat de réassurance

Définir la nature juridique et la structure du contrat

- Identifier les conditions générales et les conditions particulières
- Reconnaître les clauses communes à tous les types de contrats

Intégrer les problématiques de cohérence des clauses dans le cadre d'un programme de réassurance

- Cerner les spécificités liées au proportionnel et au non-proportionnel
- Découvrir les différents types de clauses
- Analyser les contrats qui constituent un même programme de réassurance

Étude de cas : étude de contrats de réassurance

Délimiter la couverture de réassurance : les clauses de définition

Apprécier les clauses de définition du risque

- Définir l'objet de la couverture de réassurance
- Identifier les risques à couvrir
- Fournir aux réassureurs les données cohérentes avec les définitions retenues

Identifier les clauses de définition du sinistre

- Différencier le SMP du SRE et du capital assuré
- Comprendre ce qui constitue le sinistre individuel
- Définir le sinistre événementiel avec la clause de définition de l'événement

Analyser les clauses d'exclusion

- Comprendre l'utilité des listes d'exclusions
- Adapter une liste d'exclusions

Test de connaissances : validation des acquis au travers d'un QCM

Étudier les principales clauses spécifiques des traités

Cerner les clauses communes aux différents traités de réassurance

- Les clauses régissant la gestion comptable et financière des contrats
- Les clauses régissant les problèmes de conflit, les erreurs et les omissions
- Le droit de regard
- Les clauses d'intermédiaires et les clauses d'apérition

Analyser les principales clauses des traités proportionnels

- Négocier une commission fixe ou variable
- Cerner l'impact d'une clause de participation aux bénéfices
- Se positionner sur le choix d'une clause " non claim bonus "

Analyser les principales clauses des traités non proportionnels

- Comprendre ce que l'on qualifie " d'aggregate " : franchise et limite du contrat
- Utiliser la clause de reconstitution de garantie

Délimiter les clauses spécifiques aux XS à développement long

- Reconnaître et appliquer la clause de stabilisation
- Comprendre le besoin de clause de rente
- Identifier les clauses qui s'intéressent aux intérêts alloués aux victimes et à l'indexation des rentes

Identifier le besoin de clauses spécifiques à certaines branches ou problématiques

- Découvrir l'utilité de la clause de superposition ou « interlocking clause »
- Identifier les particularités liées à certaines branches ou à certains marchés

Étude de cas : analyse des différentes clauses présentées

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.